

CONTACTS

Afin de mieux répondre à vos attentes, contactez :
IREPS POITOU-CHARENTES – Antenne de la Charente

Laure SENDRES, Chargée de projets
Ligne directe : 05 45 25 30 38
Mail : laure.sendres@educationsante-pch.org

👉 www.educationsante-pch.org

Bulletin d'inscription

NOM : PRENOM :
FONCTION :
ORGANISME :
ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :
Tél : MAIL :@.....

EN QUELQUES MOTS, VOS MOTIVATIONS :
.....
.....
.....

Mode de règlement * :
 Chèque Virement

Bulletin à renvoyer soit :
 Par voie postale
IREPS Poitou-Charentes antenne 16
Centre hospitalier de Girac - entrée 2, 16470 Saint Michel
 Par fax : 05 45 25 30 40
 Par mail : laure.sendres@educationsante-pch.org

** Coût de la formation :*

1000€ pour les 6 jours
Règlement par chèque à l'ordre de l'IREPS ou par virement (contact : 05 45 25 30 38)
N° formation : 54 86 00 49 886

LA FORMATION

La formation



Education thérapeutique du patient

42h de formation
Les 21, 22 et 23 septembre 2011
et les 7, 8 et 9 novembre 2011

Pourquoi se former à l'ETP ?



PROGRAMME PREVISIONNEL

**Le contenu de la formation s'appuie sur les textes officiels (OMS, HAS).
A l'issue de la formation, un certificat d'Éducateur Thérapeutique sera délivré aux participants.**

Session 1

Jour 1 Contexte et définitions de l'éducation thérapeutique du patient :

- * Représentations, principes et concepts de l'éducation thérapeutique
- * Recommandations HAS
- * Grandes étapes d'une démarche d'éducation thérapeutique

Les maladies chroniques concernées par l'ETP, l'impact de la maladie chronique

Jour 2 Le bilan éducatif : les étapes, les méthodes, la formulation, le contrat éducatif

Mise en situation : jeu du rôle de diagnostic éducatif

Jour 3 Les différents stades du modèle de changement, accompagner le changement

Les aspects pédagogiques et l'apprentissage dans l'ETP
La démarche éducative : les étapes, les acteurs

Session 2

Jour 4 Le programme d'ETP : la construction, la répartition des rôles, la planification

L'évaluation d'un programme d'ETP

Jour 5 L'animation pédagogique : l'animation de groupe, les techniques d'animations, la traçabilité des actions

Mise en situation : jeu de rôle sur des ateliers collectifs d'ETP

Jour 6 Témoignages et partages d'expériences d'acteurs d'ETP en Poitou-Charentes

Le cadre réglementaire – les nouveaux textes
Le rôle de l'ARS dans le cadre des autorisations



Le décret du 2 août 2010 encadre désormais la mise en place de programmes d'éducation thérapeutique, notamment en imposant aux professionnels de santé candidats à l'obtention d'une autorisation délivrée par l'ARS qu'au moins un des intervenants ait bénéficié d'une formation de 40H minimum, et qu'un calendrier de formation pour les autres intervenants soit établi pour 4 ans.



C'est pourquoi, l'IREPS Poitou-Charentes, en collaboration avec des intervenants spécialistes de l'ETP, propose aux professionnels de santé souhaitant mettre en place des programmes une formation de 42H entièrement consacrée à l'Éducation Thérapeutique du Patient.

Objectif général

Permettre aux soignants d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en place d'actions d'éducation thérapeutique destinées aux patients atteints de maladie chronique

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les principes et les concepts de l'éducation thérapeutique
- Savoir formaliser, définir un programme
- Identifier les méthodes d'apprentissage
- Être capable de mettre en place une stratégie de prise en charge selon le cas du patient
- Évaluer un programme et l'ajuster.



Publics

Personnel médical (médecins, cadres infirmiers, infirmiers, diététiciens, psychologue, ergothérapeute, kinésithérapeute, aides-soignants, etc.).

Professionnels libéraux ou de réseaux de santé.

Associations de patients, représentants d'usagers, patients experts.



Durée, lieu et coût

42h réparties sur 6 jours de formation.

Soit 2 x 3 jours, les 21, 22 et 23 septembre 2011 et les 7, 8 et 9 novembre 2011 à Poitiers.

Coût de la formation : 1000 € pour les 6 jours,
Formation éligible au DIF